

COMMUNE DE NOTH

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2019 A 19 H 00

L'an 2019, le 04 avril 2019 à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de NOTH dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PUYCHEVRIER, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mars 2019

Etaient présents : Mmes Chantal AUGET, Solange MAREST, Eliane MAZAUD, Stéphanie MONTAGNAC, Annabelle PERRAGUIN, Françoise PUYCHEVRIER., Nelly VOULAN-NUELLAS.

Robert GOUPILLON, Stéphane LEGROS, Guy LOIRAUD, Philippe MARCELOT, Alain PEINAUD

Etaient Excusés :

Mme Christine BONNIN, pouvoir à M. Guy LOIRAUD

M. Daniel COUTURIER, pouvoir à M. Robert GOUPILLON

M. Dimitri FIOLE, pouvoir à Mme Annabelle PERRAGUIN

Assistaient également à la réunion : Annie PHILIPPON, secrétaire de Mairie, Marine VIGNAUD, Adjoint administratif, M. Emmanuel VULLIET, Trésorier.

Mme Philippe MARCELOT a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

➔ LOTISSEMENT DE VILLARD, TRANSPORTS SCOLAIRES, ADDUCTION EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, BUDGET PRINCIPAL :

- Approbation du compte de gestion du receveur municipal

- Adoption du compte administratif 2018

- Affectation des résultats 2018 au budget primitif 2019

➔ FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION ANNEE 2019

➔ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019 : Budget principal et budgets annexes.

➔ CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE AU 1^{ER} MAI 2019 suite à promotion interne

➔ EXTENSION ET REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale

➔ QUESTIONS DIVERSES

Les procès-verbaux des 23 novembre 2018 et 12 février 2019 sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

1-1 - LOTISSEMENT DE VILLARD :

Il ressort du résultat de l'exercice 2018

Section d'exploitation :

* recettes de l'exercice 179 909,10 €

* dépenses de l'exercice 173 602,73 €

Résultat de clôture : Excédent..... 6 306,37 €

Section d'investissement :

* recettes de l'exercice 173 602,73 €

* dépenses de l'exercice 347 205,46 €

Résultat de clôture : Déficit 173 602,73 €

Le compte de gestion et le compte administratif étant identiques, sont adoptés à l'unanimité

Le budget primitif 2019 s'équilibre en recettes et dépenses :

Fonctionnement	347 208,00 €
Investissement	347 207,00 €

Il est voté à l'unanimité

1-2 - REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Il ressort du résultat 2018 :

Section d'exploitation :

* recettes de l'exercice	8 071,24 €
* dépenses de l'exercice	8 991,47 €
* report antérieur (déficit)	1 476,33 €

Soit un déficit de fonctionnement de 2 396,56 €

Section d'investissement :

* recettes de l'exercice	2 735,91 €
* dépenses de l'exercice	550,00 €
* report antérieur	34 738,86 €

soit un excédent d'investissement de 36 924,77 €

Le compte de gestion et le compte administratif étant identiques sont adoptés à l'unanimité

Affectation des résultats : (à l'unanimité)

* en fonctionnement, report du solde débiteur	2 396,56 €
* en investissement, report du solde créditeur	36 924,77 €

Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et recettes :

En Fonctionnement	6 701,00 €
En Investissement	39 661,00 €

Il est voté à l'unanimité

1-3 - ADDUCTION D'EAU POTABLE :

Il ressort du résultat 2018 :

Section d'exploitation :

* recettes de l'exercice	93 027,71 €
* dépenses de l'exercice	93 145,83 €
* report antérieur (excédent)	92 901,68 €

Soit un excédent de fonctionnement 92 783,56 €

Section d'investissement :

* recettes de l'exercice	12 344,78 €
* dépenses de l'exercice	3 183,66 €
* report antérieur (excédent)	121 598,14 €

soit un excédent d'investissement de 130 759,26 €

* restes à réaliser (dépenses)	0,00 €
--------------------------------------	--------

Le compte de gestion et le compte administratif étant identiques sont adoptés à l'unanimité

Affectation des résultats : (à l'unanimité)

* en fonctionnement, report du solde créditeur	92 783,56 €
* en investissement, report du solde créditeur	130 759,26 €

Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et recettes :

En Fonctionnement	178 591,00 €
En Investissement	151 000,00 €

Il est voté à l'unanimité

1-4 - ASSAINISSEMENT :

Il ressort du résultat 2018 :

Section d'exploitation :

* recettes de l'exercice	27 924,24 €
* dépenses de l'exercice	24 780,08 €
* report antérieur (excédent)	25 881,30 €

Soit un excédent de fonctionnement 29 025,46 €Section d'investissement :

* recettes de l'exercice	12 412,38 €
* dépenses de l'exercice.....	36 725,24 €
* report antérieur (excédent)	41 911,63 €

soit un excédent d'investissement de 17 598,77 €**Le compte de gestion et le compte administratif étant identiques sont adoptés à l'unanimité****Affectation des résultats : (à l'unanimité)**

* en fonctionnement, report du solde créditeur.....	29 025,46 €
* en investissement, report du solde débiteur	17 598,77 €

Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et recettes :

En Fonctionnement.....	57 151,00 €
En Investissement.....	66 855,00 €

Il est voté à l'unanimité**1-5 - BUDGET PRINCIPAL :**

Il ressort du résultat 2018 :

Section d'exploitation :

* recettes de l'exercice	517 990,23 €
* dépenses de l'exercice	473 243,06 €
* report antérieur (excédent)	377 199,77 €

Soit un excédent de fonctionnement 421 946,94 €Section d'investissement :

* recettes de l'exercice	214 383,01 €
* dépenses de l'exercice.....	143 030,25 €
* report antérieur (excédent)	216 843,54 €

soit un excédent d'investissement de 288 196,30 €

* restes à réaliser	
(recettes).....	7 031,55 €
(dépenses).....	90 315,47 €

Pour un besoin de financement de 83 283,92 €**Le compte de gestion et le compte administratif étant identiques sont adoptés à l'unanimité****Affectation des résultats : (à l'unanimité)**

* en fonctionnement, solde créditeur	421 946,94 €
* en investissement, solde créditeur.....	204 912,38 €

Après avoir procédé au vote du taux des 3 taxes, le budget 2019 est adopté à l'unanimité :**Il s'équilibre en dépenses et recettes :**

En Fonctionnement	873 617,00 €
En Investissement.....	1 331 750,00 €

2 - VOTE DU TAUX DES 3 TAXES :

Madame le Maire propose que les taux des 3 taxes ne soient pas revalorisés. Ils sont établis comme suit :

Taxe d'habitation : 15,28 %pour une base de 407 100 soit une recette de.....62 205 €

Taxe foncière (bâti) 16,98 %.....pour une base de 393 100 soit une recette de.....66 748 €

Taxe foncière (non bâti) . 101,23 %.....pour une base de 49 400 soit une recette de.....50 008 €

Pour un produit fiscal attendu de.....178 961 €

Le taux des 3 taxes est voté à l'unanimité

3 - Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet suite avancement de grade

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 3 mai 2012 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade,

Vu le tableau des effectifs de la Collectivité,

Considérant qu'un agent communal actuellement Rédacteur Principal de 2^e classe, à 35 heures hebdomadaires bénéficie d'un avancement au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, et qu'il est proposé de permettre à l'agent d'être nommé sur ce nouveau grade.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

➔ **décide de créer un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, à 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} mai 2019.**

➔ **décide de supprimer le poste de Rédacteur Principal de 2^e classe, à 35 heures hebdomadaires, sous réserve du Comité Technique Paritaire qui sera sollicité dès que l'agent aura été nommé dans son nouveau grade.**

➔ **dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice.**

➔ **mandate Mme le Maire pour tous actes et signatures relatifs à cette décision.**

4 – SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

La décision est reportée à une prochaine séance du Conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES

**** Adhésion à l'Association Urgence ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse**

Montant de l'adhésion : 100 € validé à l'unanimité

**** ACCA : proposition de terrain :**

Il est proposé à la Société de chasse une parcelle jouxtant le stade de football.

**** Visite de l'Assemblée Nationale :**

Elle prévue le 17 mai pour les élèves de CM1 et CM2, d'autres lieux seront visités ce même jour à Paris.

La séance est levée à 21 heures 30.

**Madame le Maire,
Françoise PUYCHEVRIER**

**Le Secrétaire de séance,
Philippe MARCELOT**